

Annnonce des temps forts du prochain Conseil de Paris

Jeudi 24 mars à 11h45, Hôtel de Ville (4e)

Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris, détaillera jeudi les temps forts du prochain Conseil de Paris, lors d'une conférence de presse à l'Hôtel de Ville en présence des principaux adjoints concernés.

La prochaine réunion du Conseil de Paris se tiendra les mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 mars.

Deux grands débats sont à l'ordre du jour :

- L'amélioration de la gestion locative par les bailleurs sociaux de la Ville de Paris ;
- Le réaménagement de sept grandes places parisiennes d'ici 2020.

A noter également parmi les sujets examinés par les conseillers de Paris :

- La stabilité des taux d'imposition à Paris en 2016 ;
- Le résultat de la concertation pour la mise en œuvre du contrat Paris'Commerces ;
- Le contrat de performance énergétique des piscines ;
- La mise en vente des surplus de chantier, à des fins d'économie circulaire ;
- L'adoption d'un plan « ruches et insectes pollinisateurs » 2016-2020 ;
- Une subvention de 1M€ pour le futur centre culturel hip-hop La Place ;
- 900K€ alloués au secteur cinématographique à Paris ;
- 850K€ dédié à l'expérimentation d'une salle de consommation à moindre risque ;
- 430K€ alloués à l'association Unis-Cité pour le recrutement de services civiques ;
- Des subventions à 132 projets associatifs dans les quartiers populaires.

Personnalités présentes :

- Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris
- Mao Peninou, adjoint à la Maire, en charge du Conseil de Paris, de la propreté et de l'assainissement
- Ian Brossat, adjoint à la Maire, en charge du logement et de l'hébergement d'urgence
- Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité
- Christophe Najdovski, adjoint à la Maire, en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public

Date et lieu :

Jeudi 24 mars à 11h45, Hôtel de Ville, 5 rue Lobau (4e)